

DEPARTEMENT DU
TARN
ARRONDISSEMENT
DE CASTRES
MAIRIE DE
BOISSEZON

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BOISSEZON
Séance du mercredi 6 octobre 2021

Nombre de conseillers
En exercice : 11
Présents : 8
Votants : 10
Absents : 3
Date convocation :
Le 28 septembre 2021

L'an deux mille vingt et un le mercredi 6 octobre à dix-huit heures trente minutes Le Conseil Municipal de la Commune de Boissezon, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Boissezon, salle du Conseil, sous la présidence de Mme le Maire, CABROL Jacqueline.

N°2021_D23 : Vente terrain MAZAN

Présents : AUSSILLOU Pierre, BERNA Martine, CABROL Jacqueline, CATALA Gérard, MILHET Benoit, RAYSSEGUIER Christian ; RUIZ Benoit, TONON Yannick.

Absent : KAMILLE Abou-kanh,

Absents donnant procuration :

LECUTIER Jean-Marc donne procuration à MILHET Benoit.

MONJAL Mathilde donne procuration à BERNA Martine.

Secrétaire de séance :

Mr RUIZ Benoit, a été nommé secrétaire de séance.

Vu la demande faite par Monsieur et Madame MAZAN qui souhaitent acquérir un terrain cadastré sous le numéro C 391 appartenant à la commune de Boissezon.

Vu la proposition d'achat faite par Monsieur et Madame MAZAN à la commune de Boissezon pour la somme de 1 € le m².

Vu que la parcelle se situe en zone constructible de la carte communale.

Vu la délibération n°32/2011 du 27 avril 2011 qui fixe à 4,60€ le m² en zone constructible.

Après délibération le conseil :

Accorde la vente de la parcelle C 391 pour la somme de 4,60 € le m².

Dit que les frais sont à la charge de l'acheteur.

Autorise Le Maire à procéder à toutes les formalités concernant cette vente.

Fait à Boissezon le 6 octobre 2021,

Le Maire,
CABROL Jacqueline

Certifié exécutoire compte
tenu de la transmission à la
sous-préfecture
Le 8 octobre 2021
Fait à Boissezon
Le 8 octobre 2021

Ainsi fait et délibéré à Boissezon, le jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Municipal.

Le Maire, Jacqueline CABROL.